

Licence professionnelle

Véhicule électrique et électro-mobilité

Code diplôme : 25025024
Code RNCP : 30117

OF UNION
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX
Tél : 01.69.15.35.10 / www.cfa-union.org



Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne





SOMMAIRE

Vos contacts	P.1
Les dates clefs de la formation	p.2
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.3
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.5-6
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.6
- Durée de la formation	P.6
- Le programme	P.7
Le calendrier d'alternance	P.8
- Les moyens humains et matériel	P.9
Fiche RNCP	1
	P.15

VOS CONTACTS

◆ Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Sébastien CHARLES / Ferhat HADRI

tél : 01.30 98 13 61

sebastien.charles@uvsq.fr

ferhat.hadri@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique :

Christel GALTAYRIES

tél : 01.30 98 55 87

christel.galtayries@uvsq.fr

Lieu de la formation : IUT de mantes-la-Jolie

7, rue Jean Hoët 78200 mantes-la-Jolie

[Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines](http://www.univ-ersailles-saint-quentin-en-yvelines.fr)



Contacts CFA

Conseiller formation :

Anna TOTH

Tél : 01.69.15.35.12 / anna.toth@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

Sylvie CYPRIEN

Tél : 01.69.15.56.21 / sylvie.cyprien@cfa-union.org

Adresse postale : CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie
d'Orsay – bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- ◆ **Recrutement**

Admissions sur Dossier et entretien de motivation

Plusieurs parcours possible, DUT ou BTS ou L2 et DEUST dans les domaines de la mécanique – génie électrique, notamment. Plus de détails dans ce catalogue.

- ◆ Dates de la formation :
- ◆ 06/09/2021 au 02/09/2022
- ◆

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Accès ouvert aux titulaires d'un :DUT génie industriel et maintenance, génie mécanique et productique, mesures physiques, génie électrique et informatique industrielle, informatique ou d'un BTS contrôle industriel et régulation automatique, maintenance industrielle, maintenance et après vente automobile, électrotechnique, électronique, informatique et réseaux pour l'industrie, Systèmes Numériques L2 et DEUST scientifiques et diplômes de niveau BAC + 2 ou homologué au niveau III dans les mêmes domaines.

Le recrutement se fait avec : - une première étape sur dossier - une deuxième étape avec un entretien de motivation.

➤ Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est à la fois d'apporter aux apprentis : - un savoir-faire technique de base (électrotechnique, connecteurs, conversion de l'énergie électrique, systèmes embarqués, informatique industrielle, habilitation électrique, etc.), - un savoir-être pour pouvoir intégrer des équipes à haut niveau de technicité (management de projet et d'équipe, anglais, expression écrite et orale, etc.), - une vision globale des enjeux socio-environnementaux de l'électro-mobilité dans le cadre leur projet tuteuré.

➤ Métiers visés :

Cette formation offre des opportunités d'emploi aux diplômés dans les secteurs innovants liés au développement des solutions de mobilité électrique pour les collectivités et pour le grand public. Elle prépare les apprentis à des postes de cadres intermédiaires dans les domaines : des véhicules électriques, hybrides, autonomes et connectés, des systèmes embarqués, des « smart grid » et des infrastructures de recharge.

Les diplômés occupent des postes en bureau d'études, en production ou en après-vente et diagnostic automobile.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

Au sein de l'IUT:

- conception et développement des systèmes électroniques, électrotechniques, informatique embarquée au véhicule,
- suivi, entretien des véhicules électriques (VE), des infrastructures de recharge, des batteries,
- des techniques relatives au véhicule électrique (motorisation, distribution énergétique, gestion des déchets)
- des compétences en conduite de projet sont également acquises grâce à une pédagogie par projet et tutorat.
- des compétences linguistiques grâce à des cours d'anglais et d'expression écrite.

Au sein de l'entreprise :

- pilotage de process, conception/maintenance des infrastructures de production VE.
- suivi, entretien des véhicules électriques/hybrides, des infrastructures de recharge, des batteries,
- développement des outils et procédures de tests des véhicules électriques.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 1 an à raison de 560 heures par an en alternance hebdomadaire : de septembre à fin août.

Les cours de la Licence Professionnelle « Véhicule Electrique et Electromobilité » débutent en septembre de l'année N et se terminent en juillet de l'année N + 1. Ils se déroulent en alternance à l'IUT de Mantes en Yvelines selon le rythme d'une (1) semaine à l'IUT et de deux (2) semaines en entreprise.

La soutenance du mémoire aura lieu durant la première semaine de septembre de l'année N+1.

Chaque apprenti a un tuteur académique, enseignant de la formation, qui assure le suivi de sa formation en entreprise. Le tuteur académique rencontre individuellement l'apprenti lors des périodes académiques. Il rencontre le maître d'apprentissage et l'apprenti au moins deux fois par an (1er et 2eme semestre), et autant que de besoin.

De plus, un carnet de liaison personnel pour chaque apprenti est renseigné par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur académique. Trois fiches de suivi (voir le chapitre évaluation de la formation en entreprise) sont renseignées par le maître d'apprentissage à la fin de chaque période d'apprentissage pour évaluer l'activité de l'apprenti en entreprise au regard des différentes compétences à acquérir par l'apprenti au cours de la formation.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Par contrôle continu : le détail peut être consulté dans le "modalités de contrôle de connaissances (MCC) / modalités de contrôle de connaissances et compétences (MC2C) consultable ici :

C

<https://www.uvsq.fr/examens-reglements>

L'apprenti est évalué en contrôle continu sous forme d'interrogations orales et écrites, de devoirs maison, de comptes rendus de travaux pratiques ou d'exposés individuels/groupes (sous forme d'études de cas) ainsi qu'une épreuve terminale écrite.

La note du contrôle continu et du devoir surveillé représentent respectivement 30% et 70% de la note finale.

➤ **Durée de la formation /an**

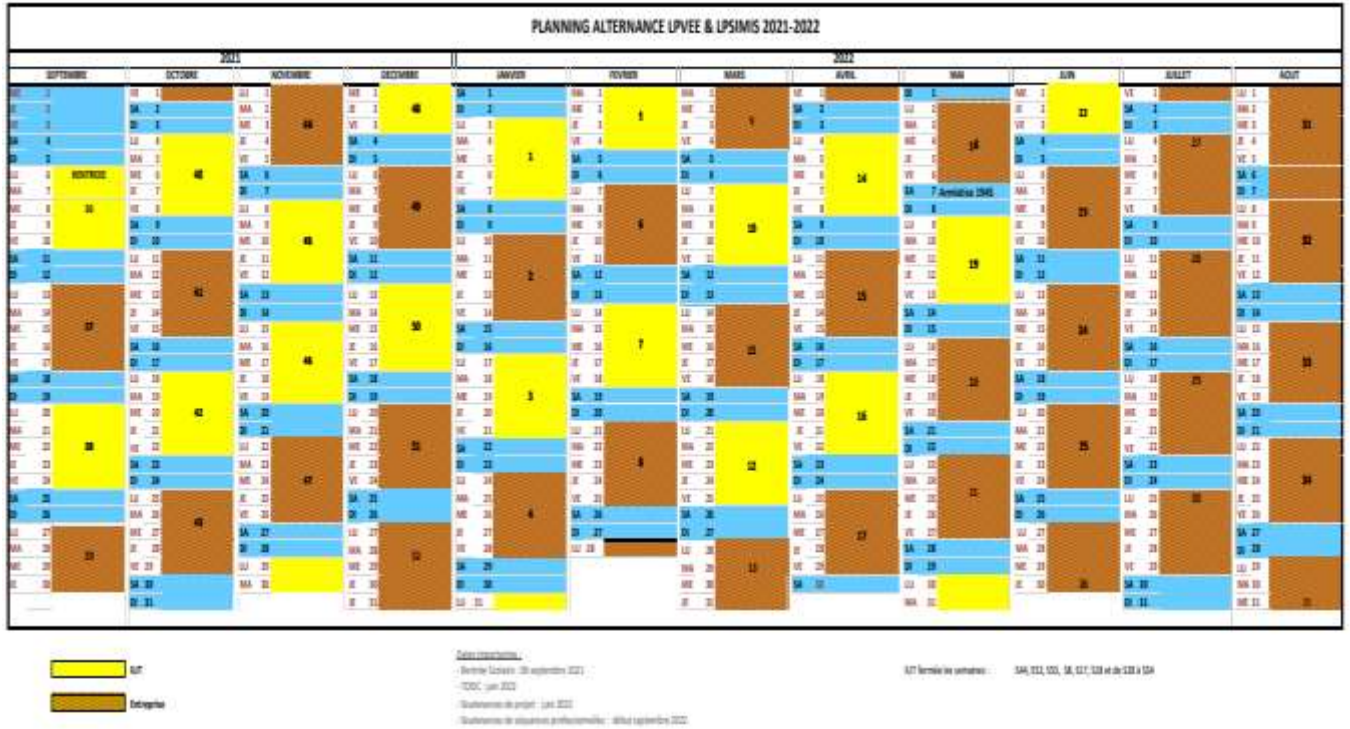
560 heures annuelles

Programme simplifié de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Harmonisation des compétences	Electrotechnique, Electronique de Puissance Informatique industrielle Electromécanique	30 h
Communication Et management	Communication Economie et Management de projet, management individuel et d'équipe Energie et Environnement	60 h
Stockage de l'Energie et Infrastructures de recharge pour le véhicule Electrique	Habilitation Electrique Véhicule décarboné et architecture motorisation hybride et électrique Stockage de l'Energie Electrique, Batteries Infrastructures de Recharge	130 h
Informatique industrielle appliquée au véhicule électrique	Véhicules connectés et autonomes Bases de l'Informatique Electronique des Systèmes Embarqués Informatique Industrielle Automatismes Industriels et Diagnostic	100 h
Actionneurs et Electronique de Puissance Appliqués au véhicule électrique	Conversion Statique de l'Energie Electrique Actionneurs Electriques	90 h
Travaux pratiques d'études et réalisation	Etude Théorique et bibliographique Réalisation de Maquette de Validation	150 h
Projet professionnel d'alternance	L'alternance est évaluée sur la base d'un rapport écrit soutenu oralement devant un jury, composé d'enseignants et de professionnels, auquel le maître d'apprentissage est invité	
TOTAL		560 h

Calendrier de l'alternance



Les moyens humains et matériels

➤ **Sur demande**

<https://www.uvsq.fr/laboratoires>

<https://www.iut-mantes.uvsq.fr/les-laboratoires>

Licence Professionnelle - Métiers de l'électricité et de l'énergie (fiche nationale)

Active

**N° de fiche
RNCP30117**

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**

Code(s) NSF :

250 : Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

255 : Electricite, électronique

227 : Energie, génie climatique

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

CERTIFICATEUR(S) -

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université d'Angers	-	-
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Conservatoire national des arts et métiers	-	http://www.cnam.fr (http://www.cnam.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Université Grenoble Alpes	-	-

Institut national universitaire Champollion	-	-
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université Jean Moulin - Lyon 3	-	http://www.univ-lyon3.fr (http://www.univ-lyon3.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université Paris-Est Créteil Val- De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université Paris Diderot - Paris 7	-	http://www.univ-paris-diderot.fr (http://www.univ-paris-diderot.fr)
Université de Versailles Saint- Quentin-en-Yvelines	-	http://www.uvsq.fr (http://www.uvsq.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Reims Champagne- Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Avignon université	-	-
Université de Corse - Pasquale Paoli	-	http://www.univ-corse.fr (http://www.univ-corse.fr)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION



Activités visées :

- Exploitation et maintien des réseaux d'éclairage public et des réseaux de distribution d'énergie électrique
- Conception et conduite de projet en matière d'électricité et d'énergie en accord avec les objectifs d'un territoire et les principes de développement durable
- Sélection de moyens et de méthodes à mettre en œuvre puis planification d'opérations de chantier dans le cadre d'un projet énergétique
- Identification des conditions et modalités d'intervention sur l'installation ou l'équipement électrique

- Vérification de la conformité réglementaire et fonctionnelle des équipements et des installations au moyen de contrôles, mesures, essais et relevés
- Conseil et prescription de solutions techniques correctives, préventives ou d'amélioration des équipements

Compétences attestées :

- Comprendre et synthétiser les objectifs d'un maître d'ouvrage et les contraintes associées (techniques, énergétiques, législatives et économiques)
 - Conseiller et formaliser des solutions technico-financière aux sollicitations clients
 - Appliquer, se référer et ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510)
 - Concevoir et piloter un projet d'éclairage public ou de réseau énergétique dans un cadre législatif précis.
 - Mettre en œuvre les techniques de conception d'éclairage assistée par ordinateur
 - Réaliser une veille technologique sur les innovations/évolutions en matière d'éclairage et de distribution d'énergie
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :**BLOCS DE COMPÉTENCES**

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30117BC01 Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	
RNCP30117BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.	
RNCP30117BC03 Expression et communication écrites et orales	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	
RNCP30117BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	

<p>RNCP30117BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</p>	
<p>RNCP30117BC06</p> <p>Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et synthétiser les objectifs d'un maître d'ouvrage et les contraintes associées (techniques, énergétiques, législatives et économiques) • Conseiller et formaliser des solutions technico-financière aux sollicitations clients 	
<p>RNCP30117BC07</p> <p>Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer, se référer et ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510) 	
<p>RNCP30117BC08</p> <p>Gestion et adaptation des processus de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et piloter un projet d'éclairage public ou de réseau énergétique dans un cadre législatif précis. • Mettre en œuvre les techniques de conception d'éclairage assistée par ordinateur 	
<p>RNCP30117BC09</p> <p>Activité de veille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une veille technologique sur les innovations/évolutions en matière d'éclairage et de distribution d'énergie 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

—

Secteurs d'activités :

- **D35 : production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné**

Type d'emplois accessibles :

- Chargé / Chargée d'affaires en électricité
- Dessinateur / Dessinatrice d'études en électricité
- Responsable d'un service technique (éclairage public ou réseau d'énergie)
- Gestionnaire de réseau de distribution
- Technicien de bureau d'étude
- Électricien-lumière, collaborateur d'ingénieur concepteur
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Chargé d'affaire en génie climatique et énergétique

Code(s) ROME :

I1309 - Maintenance électrique

F1605 - Montage de réseaux électriques et télécoms

H1504 - Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

Références juridiques des réglementations d'activité :

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012, modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, certains établissements permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR, catégorie CEO)).

Se référer aux sites web des établissements pour identifier ceux concernés.

VOIES D'ACCÈS**Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :****Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE -

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018
- Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016
- Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
- Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
- Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
- Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
- Université Paris diderot - Paris 7, arrêté du : 19/11/2015
- Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers (http://univ-angers.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Bretagne Occidentale - Brest (http://univ-brest.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Conservatoire national des arts et métiers (http://cnam.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université d'Evry-Val-d'Essonne (http://univ-evry.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Grenoble Alpes (http://uga.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Institut National Universitaire Champollion (http://univ-inuc.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (http://univ-lyon1.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Jean Moulin - Lyon 3 (http://univ-lyon3.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Montpellier (http://umontpellier.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 (http://u-pec.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Paris Diderot - Paris 7 (http://univ-paris-diderot.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université Rennes 1 (http://univ-rennes1.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Clermont Auvergne (http://www.uca.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (http://uvsq.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/metiers_d_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_professionnelle/metiers_de_l_electricite_et_de_l_energie)
Avignon Université (http://univ-avignon.fr/licence_professionnelle/metiers_de_l_electricite_et_de_l_energie)
Université de Corse-Pascal-Paoli (https://www.universita.corsica.fr/licence_professionnelle/metiers_de_l_electricite_et_de_l_energie)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16381>)